



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE MARIA-GORETTI

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
École primaire Maria-Goretti

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

À 18 h 09, la présidence vérifie le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Maria-Goretti, tenue mardi, le 5 novembre 2024, à 18 h 00, à l'école primaire Maria-Goretti au 172, rue Guévremont, Sorel-Tracy (Québec) J3P 3K6. À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo St-Amand	x	Madame Mélanie Blain	x
Madame Nancy Leblanc	x	Madame Mélanie Daoust	x
Madame Bianca Robidoux	ANM	Madame Marie-Hélène Salvas	x
Madame Audrey Comptois	x	Madame Julie Rondeau	x
Monsieur Pascal Cournoyer	x	Madame Brigitte Berger	x
Madame Caroline Leroux Cournoyer	ANM		
Madame Josianne Nadeau-Lavallée (P.Sub.)	x		

Madame Karine Boily, directrice x

Légende : **AM** : Absence motivée
ANM : Absence non motivée

C.É.24-11-827

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mélanie Daoust que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité
C.É.24-11-827

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2024;
- 1.4 Suivi au procès-verbal;
- 1.5 Période de questions.

2. SUJETS DE DÉCISIONS

- 2.1 Formulaire de dénonciation d'intérêts pour tous. Formation obligatoire pour tous les niveaux membres. Voici le lien : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>;
- 2.2 Choix de la présidence et de la vice-présidence;
- 2.3 Nomination du (des) représentant(es) de la communauté;
- 2.4 Établissement des règles de régie interne et du calendrier des rencontres pour l'année en cours;
- 2.5 Adoption du budget annuel de fonctionnement de CE;
- 2.6 Présentation et suivi du projet éducatif;
- 2.7 Approbation des contenus du COSP;
- 2.8 Approbation des activités qui implique un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement, notamment les sorties et les voyages;
- 2.9 Adoption du rapport annuel de la présidence;
- 2.10 Adoption du budget ventilé 2024-2025;
- 2.11 Lettre appui candidature de la ville.

3. SUJETS D'INFORMATIONS

- 3.1 Information de la présidence;
- 3.2 Information de la direction;
- 3.3 Information des enseignant(es) et du service de garde;
- 3.4 Information du représentant au comité de parents;
- 3.5 Sujets de consultations et d'informations selon le calendrier proposé.

4. VARIA

- 4.1
- 4.2
- 4.3

5. Date de la prochaine réunion

6. Levée de l'assemblée

C.É.24-11-828

1. SUJETS STATUAIRES

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Hugo St-Amand d'adopter le procès-verbal du 19 juin 2024.

**Adopté par Madame Mélanie Daoust
C.É.24-11-828**

C.É.24-11-829

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2024

M. St-Amand fait la lecture du procès-verbal de la réunion précédente.

**Adopté par Madame Mélanie Daoust
C.É.24-11-829**

1.4 Suivi au procès-verbal

- Budget ventilé 2024;
- Photos scolaires – dans le point du VARIA.

1.5 Période de questions

Pas de questions du public.

2. SUJETS DE DÉCISIONS

2.1 Formulaire de dénonciation d'intérêts pour tous. Formation obligatoire pour tous les nouveaux membres. Voici le lien :
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Les membres signent le document séance tenante.

2.2 Choix de la présidence et de la vice-présidence

Nancy Leblanc propose M. Hugo St-Amand comme président du Conseil d'établissement. M. St-Amand accepte. M. St-Amand propose M^{me} Nancy Leblanc à la vice-présidence, elle accepte.

2.3 Nomination du (des) représentant(es) de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'a été nommé.

C.É.24-11-830

2.4 Établissement des règles de régie interne et du calendrier des rencontres pour l'année en cours

Le document des règles de régie interne a été envoyé, par courriel, aux membres.

Concernant le calendrier des rencontres, celles-ci se dérouleront selon dans l'ordre suivant :

1^{ère} rencontre : Le mardi, 5 novembre 2024, à 18 h 30;

2^e rencontre : Le mardi, 14 janvier 2025, à 18 h 30;

3^e rencontre : Le mardi, 18 mars 2025, à 18 h 30;

4^e rencontre : Le mardi, 3 juin 2025, à 18 h 30.

C.É.24-11-831

2.5 Adoption du budget annuel de fonctionnement du CE

Le budget annuel du conseil d'établissement est de 224 \$ pour l'année en cours.

**Adopté par Madame Marie-Hélène Salvas
C.É.24-11-831**

2.6 Présentation de l'affiche résumée et suivi du projet éducatif

Les affiches résumées du projet éducatif, seront étalées dans l'établissement.

C.É.24-11-832

2.7 Approbation des contenus du COSP

Il est proposé par M. St-Amand d'approuver les contenus du COSP.

**Approuvé par Madame Brigitte Berger
C.É.24-11-832**

C.É.24-11-833

2.8 Approbation des activités qui implique un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement, notamment les sorties et les voyages

Les membres proposent une liste d'activités qui seront à approuver, au préalable, par les membres du C.É.

- Bibliothèque pour les élèves de 2^e année (date à confirmer);
- Funtropolis – 5 juin 2024;
- Ninja factory pour les élèves de 4^e année
- SDG – Laser Tag/Mini putt (tous les élèves?) – 6 juin 2024;
- Bassin aquatique St-Hyacinthe pour les élèves de 2^e année (juin 2025 date?)

Il est proposé que dans les cas des activités qui se décident en cours d'année et qui se dérouleront entre deux dates de rencontres de CÉ, les activités seront proposées par courriel par la direction aux membres et lors de la rencontre suivante, les dates seront mentionnées et nous les approuverons.

Il est proposé par Mme Julie Rondeau d'approuver les activités éducatives et ludiques, ainsi que les modalités pour les prochaines activités à venir.

**Approuvé à l'unanimité
C.É.24-11-833**

C.É.24-11-834

2.9 Adoption du rapport annuel de la présidence

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

2.10 Adoption du budget ventilé 2024-2025

Il est proposé par M. St-Amand d'adopter le budget ventilé 2024-2025.

**Adopté par Madame Mélanie Daoust
C.É.24-11-834**

2.11 Lettre appui candidature de la ville

La direction propose aux membres d'appuyer la candidature de la ville pour les prochains jeux du Québec, via une lettre explicative.

**Adopté à l'unanimité
C.É.24-11-835**

3. SUJETS D'INFORMATIONS

3.1 Information de la présidence

Mot de bienvenue. Explications du président concernant son implication dans les dernières années dans les divers comités/instances demandant la mobilisation des parents. Le président mentionne que c'est sa dernière année d'implication pour notre école, étant donné que son garçon est en 6e année et quittera l'an prochain pour le secondaire.

3.2 Information de la direction

L'école est composée de 435 élèves, il y en a 12 en francisation et nous avons 300 élèves qui fréquentent le service de garde. Nous accueillons 28 élèves en adaptation scolaire.

Les travaux sont encore effectifs : au sous-sol et le balcon de la porte arrière menant sur la cour.

Le projet de la cour d'école est au ralenti, car plusieurs enjeux sont présents : une partie de la cour arrière appartient à une voisine, la cour des petits est mitoyenne avec l'école St-Viateur et celle-ci sera démolie sous peu (nous devons donc prévoir que cet espace sera occupé par le chantier, le temps de démolir) et nous avons les modulaires qui ont été ajoutés à l'été 2023 qui empiètent sur une bonne partie de la cour des grands. Pour cette raison, il est plus difficile de continuer le projet tel que présenté en 2022. Les directions poursuivent tout de même les pourparlers avec l'équipe-école et le Centre de services, afin de prévoir des améliorations dans la cour, malgré le contexte actuel.

3.3 Information des enseignants(es) et du service de garde

Nous avons deux enseignantes absentes pour l'instant : une en adaptation scolaire et une en 2^e année. La rencontre de parent a tout de même eu lieu en présence de l'éducatrice spécialisée pour le groupe d'adaptation scolaire, afin de pouvoir informer les parents. Les ressources humaines cherchent des remplaçants, mais c'est difficile à trouver dans le contexte de pénurie. Les parents des élèves concernés ont été informés par courriel par la direction de l'école de la situation.

3.4 Information du représentant au comité de parents

Aucune information du représentant au comité de parents.

3.5 Information du représentant de la communauté

Aucune information du représentant de la communauté.

3.6 Sujets de consultation et d'information selon le calendrier proposé

Aucun sujet de consultation et d'information donnée en lien avec le calendrier proposé.

4. Varia

4.1. Cour d'école

Cour d'école : dernières dépenses : 54 810 \$
Levée de fond avait rapporté : 43 976 \$

Plantation d'arbres prévue (ajouter des coins ombragés et de la verdure à la cour). Il y a un enjeu dans la cour d'école, les parents se présentent dans une section de la cour qui restreint la sécurité en diminuant la possibilité de voir les élèves par les surveillants lors de la sortie des autobus et/ou sortie de l'école pour se rendre aux autobus. Un message aux parents a été fait à ce sujet dans l'info-parents et des affiches ont été posées sur la clôture.

4.2. Photos scolaires

Les reprises des photos doivent être faites à Montréal, Trois-Rivières et/ou Longueuil. Cette façon de procéder est beaucoup plus longue qu'à l'habitude et ce n'est pas une solution conviviale pour les parents. Le prix est élevé.

L'établissement désire choisir un autre fournisseur que la Pomme Verte pour les photos scolaires 2025-2026.

Le choix du photographe pour l'année prochaine se fera un peu plus tôt cette année. Faire un suivi avec Photo Repensée pour une demande de dates pour 2025-2026.

4.3. Climatisation

Un membre du CÉ demande s'il serait possible d'installer la climatisation dans les locaux de classe. La direction explique les restrictions. L'année dernière, les ouvriers sont passés et ont désigné des endroits qui seraient des espaces plus frais où envoyer à tour de rôle les groupes d'élèves lors des canicules. Nous avons la climatisation dans les modulaires et les enseignants de ces locaux les offrent lorsqu'ils sont libres. Le service de garde a été désigné également par les employés des ressources matérielles du CSS, au besoin, on pourrait y retrouver un climatiseur.

4.4 Campagne de financement

Fundcrisp : Lors d'un achat d'une carte cadeau, 2 % du montant dépensé sera remis à notre établissement. Lors de la prochaine rencontre, l'activité de financement ou le projet qui pourra bénéficier des fonds amassés seront proposés.

La décision de l'utilisation de ces fonds sera prise lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

C.É.24-11-836

M St-Amand propose d'approuver la levée de fond Fundcrisp.

**Approuvé à l'unanimité
C.É.24-11-836**

5. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le mardi 14 janvier 2025 à 18 h 30.

C.É.24-11-837

6. Levée de l'assemblée

Mme Mélanie Blain propose la levée de l'assemblée à 20 h 35.

**Adopté à l'unanimité
C.É.24-11-837**

La présidence

La direction